



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/15/1/Rev.1
28 juillet 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Quinzième réunion
Montréal, 7-11 novembre 2011

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Election du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions scientifiques et techniques présentant un intérêt pour la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, l'établissement de rapports sur celui-ci ainsi que le suivi y relatif :
 - 3.1 Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique : justificatifs techniques et indicateurs actualisés;
 - 3.2 Modalités de soutien de la restauration des écosystèmes;
 - 3.3 Projet de stratégie exhaustive de renforcement des capacités pour l'Initiative taxonomique mondiale.
4. Questions découlant d'autres décisions adoptées à la dixième réunion de la Conférence des Parties :
 - 4.1 Espèces exotiques envahissantes : propositions sur les moyens de combler les lacunes dans les normes internationales concernant les espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium et de terrarium, et en tant qu'appâts et aliments vivants;
 - 4.2 Diversité biologique des eaux intérieures : conséquences des changements dans le cycle hydrologique et dans les ressources en eau douce dans la mise en œuvre des programmes de travail;
 - 4.3 Utilisation durable de la diversité biologique : recommandations révisées du Groupe de liaison sur la viande de brousse, y compris les possibilités d'autres sources d'alimentation et de revenus à petite échelle, et rapport sur les moyens d'accroître l'utilisation durable dans le cadre du paysage;
 - 4.4 Diversité biologique arctique.
5. Moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

/...

6. Projet d'ordre du jour provisoire, dates et lieu de la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.
7. Adoption du rapport et clôture de la réunion.
